ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 10 / 11 / 2026 à 17:51

Date de publication : mardi 27 octobre 2026 à 02:22

Type : Dissolution anticipée

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Damien Vandenbossche EURL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 €, Siège social : 6D chemin de Calabert, BAT: D, 69130 Écully, 992 039 982 RCS LYON. Par décision du 31 août 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2026 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Monsieur Damien VANDENBOSSCHE, demeurant 6D chemin de Calabert, BAT: D 69130 Écully. Les fonctions de Gérant de Monsieur Damien VANDENBOSSCHE ont pris fin à compter du 31 août 2026. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 6D chemin de Calabert, BAT: D 69130 Écully. Mention au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d08a2f54-c6b7-456a-b25f-4625d696fe74-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex